

La question de la censure est ramenée sur le tapis à chaque fois que nous abordons ce sujet. Je suis certain qu'il n'y a pas un seul député de la Chambre qui ne soit pas partisan de la censure. Tout le monde, y compris vous, monsieur l'Orateur, croit à la censure. Le seul point de divergence est la question de savoir quoi censurer. Si quelqu'un proposait de légaliser la littérature antisémite, je crois que nous serions tous saisis d'horreur à la pensée de revivre cet holocauste. Chacun d'entre nous dénoncerait ce genre de publication et exigerait qu'on y mette fin.

Nous sommes tous d'accord que certaines choses ne doivent pas être publiées au bénéfice de certaines gens. Mais nous ne sommes pas d'accord sur ce qu'il faut considérer comme destructif. Je maintiens que la publication de littérature antisémite est destructive. Je maintiens également que le genre de littérature dont parle le bill est destructive et que les gens qui en profitent le sont encore plus. Monsieur l'Orateur, je demande donc aux députés s'ils croient en la censure et s'ils ne devraient pas inclure dans leur définition du terme destructif certains autres éléments de la société qui cherchent à nous détruire.

Nous voulons la liberté de choix et je tiens à protéger cette liberté. Mais comment allons-nous faire pour en faire profiter la prochaine génération si nous permettons à tous ces gens sordides de façonner la pensée de nos enfants, de les programmer de telle sorte qu'ils n'aient plus de liberté de choix à l'avenir?

Les pourvoyeurs de ces immondices nous en mettent plein la vue dans les stands à journaux. Comble d'ironie, les stands à journaux et nos pharmacies—ces établissements qui ont supposément pour but de protéger la santé—sont pleins de cette prétendue littérature qui est destructive et qui est en train de façonner la mentalité de nos enfants, de telle sorte qu'une fois adulte ils seront incapables de porter des jugements logiques et éclairés. A l'âge où ils sont encore impressionnables, les enfants sont très curieux, mais ils sont mal informés des conséquences de leurs décisions et ils ont peu d'expérience sur laquelle se fonder. Et voilà qu'ils sont bombardés par ce genre de publication et qu'on les influence de telle façon que, plus tard, ils ne pourront plus prendre de décisions éclairées et rationnelles.

● (1752)

Ce que nous voulons, c'est préserver la liberté de choix dans notre société. Ce que ces gens veulent, c'est faire de l'argent en exploitant ces enfants et les influencer de façon telle que, dans les années à venir, ils auront un marché assuré. Il est ironique de constater qu'il y a plusieurs années, la Chambre a adopté le bill C-58 qui visait à fermer nos frontières aux émissions de télévision en provenance des États-Unis. Que nous soyons ou non en faveur de cette mesure, on ne peut jouer sur les deux tableaux. Il y a une certaine ironie à interdire des émissions de télévision en provenance des États-Unis et à faire preuve de laxisme dans ce cas-ci. On ne peut vouloir indéfiniment le drap et l'argent.

L'un des thèmes à la mode de nos jours, c'est «l'orientation sexuelle». On proclame partout que c'est une question de choix personnel. C'est devenu une expression passe-partout, un sujet de discussion moralisante, et nous ne sommes tout simplement pas logiques à cet égard. Par exemple, nous ne permettons pas aux gens d'exercer un libre choix quand il s'agit d'armes à feu,

Pornographie—Enfants

comme le sait très bien le représentant de New Westminster, puisqu'il a appuyé la loi sur le contrôle des armes à feu. Dans ce domaine, nous ne voulons pas du choix personnel pour la bonne raison qu'il aurait un effet destructeur. Il se pourrait très bien qu'après avoir regardé une émission à la télévision, un citoyen aille abattre quelqu'un d'un coup de feu dans un magasin ou une banque. Il n'est donc pas question de laisser le choix dans ce domaine. Pourquoi dès lors, lorsqu'il s'agit d'orientation sexuelle, d'exploitation du sexe et de pornographie infantile, faisons-nous brusquement toute une histoire de la question du choix personnel?

Je répète ce que j'ai dit au début, monsieur: nous ne nous opposons pas à la liberté d'information ni à la liberté de publication; nous sommes d'accord sur le fait qu'il convient de préserver le principe du libre choix, mais pas lorsqu'on vient déjà programmer nos enfants dans un certain sens avant qu'il ne soient capables de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Je félicite le député de Provencher d'avoir soulevé le problème et de nous avoir donné l'occasion d'en parler et de prendre une décision. Je demande aux députés d'adopter ce bill pour pouvoir passer à l'étape du comité. Si, comme le prétendent le député de Toronto-Lakeshore (M. Robinson) et le député de New Westminster, il convient d'y apporter certains changements permettons aux députés qui le désirent de présenter des amendements mais renvoyons-le au comité pour pouvoir en faire une étude plus approfondie.

[Français]

M. Raynald Guay (Lévis): Monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter le député de Provencher (M. Epp) d'avoir présenté ce bill, et je voudrais faire part à la Chambre de mes premières réflexions à la lecture de ce projet de loi. Tout d'abord, je constate qu'il ne va pas assez loin dans ses définitions. La définition qu'il donne d'une chose obscène ne me semble pas complète et pas assez large, comme plusieurs des députés qui ont pris part à ce débat l'ont signalé. Je vois la définition d'une chose obscène non seulement dans le domaine du sexe mais aussi dans l'exploitation qu'on fait de la haine, de la colère, des faux héros dans des films qui incitent les jeunes à se fabriquer une fausse société de faux héros.

On a érigé en système le sexe, mais quand on parle de sexe, je crois qu'il faut aller plus loin, et à la lecture de ce bill et à la suite du débat qui s'est déroulé à la Chambre cet après-midi, je suis à me demander quelle sorte de société nous voulons bâtir pour nos jeunes si on les exploite déjà avant qu'ils soient partie intégrante de la société, avant qu'ils soient majeurs et responsables au sein de la société, avant même qu'ils aient le droit de vote, parce que tel que le définit le bill, avant 16 ans, il s'agit d'enfants. Ces jeunes, on les exploite non seulement dans le domaine du sexe, mais aussi en leur fabriquant de faux héros, en voulant leur faire miroiter un avenir tout autre de ce qu'est la réalité. On ne fait pas vivre les jeunes. On ne les fait pas passer par les étapes normales de la vie de jeune pour qu'ils puissent acquérir de la maturité. On leur a idéalisé l'amour qu'on a tout simplement réduit aux actes sexuels alors que l'amour, monsieur l'Orateur, c'est tout simplement le respect de l'autre. On leur présente des films et de la littérature obscènes, et je dis le mot «obscène» et non seulement «sexuels». On ne les respecte pas. C'est donc à nous les gens responsables de la société, nous qui avons adopté les lois, nous qui avons